

---

**Présidence : Autriche****1156<sup>e</sup> SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL**

1. Date : jeudi 31 août 2017  
  
Ouverture : 10 h 10  
Suspension : 13 h 10  
Reprise : 15 h 05  
Clôture : 17 h 55
  
2. Président : Ambassadeur C. Koja  
M. K. Iro  
Ambassadeur K. Kögeler

Le Président a souhaité la bienvenue au nouveau Représentant permanent du Luxembourg auprès de l'OSCE, S. E. l'Ambassadeur Marc Ungeheuer.

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président a appelé l'attention du Conseil permanent sur la condamnation par le Président en exercice de l'OSCE, S. E. S. Kurz, des récentes provocations et violations du droit international par la République populaire démocratique de Corée.

Le Président, au nom du Conseil permanent, a également présenté ses condoléances à l'Espagne, à l'Afghanistan (partenaire pour la coopération), à la Finlande, à la Fédération de Russie et à la Turquie à la suite des attentats terroristes récemment commis dans ces États.

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : **ALLOCUTION LIMINAIRE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, M. THOMAS GREMINGER**

Président, Secrétaire général (SEC.GAL/113/17), Fédération de Russie (PC.DEL/1116/17 OSCE+), Estonie-Union européenne (l'Albanie,

---

1 Comprend une correction apportée à la liste des intervenants au point 1 de l'ordre du jour ainsi qu'une cote de document supplémentaire.

l'ex-République yougoslave de Macédoine et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; ainsi que l'Andorre, la Géorgie, la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1176/17), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1113/17), Turquie (PC.DEL/1161/17 OSCE+), Suisse (PC.DEL/1125/17 OSCE+), Turkménistan, Géorgie (PC.DEL/1144/17 OSCE+), Kazakhstan, Canada (également au nom de l'Islande, du Liechtenstein et de la Norvège) (PC.DEL/1152/17 OSCE+), Arménie, Ukraine (PC.DEL/1135/17), Serbie (PC.DEL/1165/17 OSCE+), Azerbaïdjan (PC.DEL/1128/17 OSCE+), Saint-Siège (PC.DEL/1133/17 OSCE+), Kirghizistan, Australie (partenaire pour la coopération) (PC.DEL/1115/17 OSCE+), Assemblée parlementaire de l'OSCE

Point 2 de l'ordre du jour : **RAPPORT DU CHEF DE LA MISSION DE L'OSCE AU KOSOVO**

Président, Chef de la Mission de l'OSCE au Kosovo (PC.FR/21/17/Corr.1 OSCE+), Fédération de Russie (PC.DEL/1117/17 OSCE+), Estonie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; ainsi que le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1150/17), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1114/17), Turquie (PC.DEL/1123/17 OSCE+), Suisse (PC.DEL/1127/17 OSCE+), Norvège (PC.DEL/1126/17), Albanie (PC.DEL/1124/17 OSCE+), Royaume-Uni (également au nom de l'Allemagne, de la Belgique, de la Bulgarie, du Canada, de la Croatie, du Danemark, de l'Estonie, de la Finlande, de la France, de l'Italie, de la Lettonie, de la Lituanie, de Malte, des Pays-Bas, de la République tchèque, de la Slovénie et de la Suède) (annexe 1), Espagne (annexe 2), Slovaquie, Chypre, Serbie (PC.DEL/1145/17 OSCE+)

Avant d'aborder le point 3 de l'ordre du jour, le Président a fait savoir au Conseil permanent qu'il avait, dans une lettre en date du 26 juillet 2017 (CIO.GAL/153/17 Restr.), annoncé l'adoption, selon une procédure d'approbation tacite, de la Décision n° 1266 du Conseil permanent (PC.DEC/1266) relative au thème et aux dates du Séminaire de Varsovie sur la dimension humaine ; le texte de cette décision est joint au présent journal.

Le Président a également fait savoir au Conseil permanent qu'il avait, dans une lettre en date du 26 juillet 2017 (CIO.GAL/154/17 Restr.), annoncé l'adoption, selon une procédure d'approbation tacite, de la Décision n° 1267 (PC.DEC/1267) du Conseil permanent relative à l'ordre du jour, au calendrier et autres modalités d'organisation du Séminaire de 2017 sur la dimension humaine ; le texte de cette décision est joint au présent journal.

Point 3 de l'ordre du jour : **AFFAIRES COURANTES**

Président, Allemagne (également au nom de la France)

- a) *Agression en cours contre l'Ukraine et occupation illégale persistante de la Crimée par la Russie* : Ukraine (PC.DEL/1136/17), Estonie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie, la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1151/17), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1118/17), Turquie (PC.DEL/1159/17 OSCE+), Suisse (PC.DEL/1129/17 OSCE+), Canada (PC.DEL/1147/17 OSCE+), Biélorussie
- b) *Situation en Ukraine et nécessité d'appliquer les accords de Minsk* : Fédération de Russie (PC.DEL/1134/17), Ukraine
- c) *Journée internationale des victimes de disparitions forcées, observée le 30 août* : Estonie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1154/17), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1119/17), Ukraine, Turkménistan, Fédération de Russie
- d) *Liberté d'expression en Azerbaïdjan* : États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1120/17), Estonie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; ainsi que le Canada et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1155/17), Suisse (également au nom de la Norvège) (PC.DEL/1131/17 OSCE+), Azerbaïdjan (PC.DEL/1132/17 OSCE+)
- e) *Discrimination linguistique en Lettonie* : Fédération de Russie (PC.DEL/1140/17/Corr.1), Lettonie (PC.DEL/1162/17)
- f) *Violations de la liberté des médias en Estonie* : Fédération de Russie (PC.DEL/1143/17), Estonie (PC.DEL/1146/17 OSCE+)
- g) *Récents violences motivées par la haine aux États-Unis d'Amérique* : Estonie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; ainsi que l'Islande et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1149/17)
- h) *Néonazisme et événements tragiques de Charlottesville (États-Unis d'Amérique)* : Fédération de Russie (PC.DEL/1142/17)
- i) *Développements législatifs en Moldavie* : Estonie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro et la

Serbie, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; ainsi que la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1156/17), Moldavie

- j) *Arrestation de M. K. Serebrennikov, Directeur artistique du Centre Gogol à Moscou* : États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1122/17), Estonie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; ainsi que la Géorgie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1153/17), Canada (PC.DEL/1148/17 OSCE+), Fédération de Russie (PC.DEL/1141/17 OSCE+)
- k) *Liberté des médias et sécurité des journalistes aux États-Unis d'Amérique et dans les États membres de l'Union européenne* : Azerbaïdjan (PC.DEL/1130/17 OSCE+), Estonie-Union européenne, États-Unis d'Amérique, France
- l) *Persécution de journalistes en Ukraine* : Fédération de Russie (PC.DEL/1139/17/Corr.1), Ukraine (PC.DEL/1137/17)
- m) *Réponse à une déclaration relative aux Témoins de Jéhovah au Kazakhstan faite lors de la 1155<sup>e</sup> séance plénière du Conseil permanent* : Kazakhstan

Point 4 de l'ordre du jour : **RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT EN EXERCICE**

- a) *Préparatifs de la vingt-quatrième Réunion du Conseil ministériel de l'OSCE prévue à Vienne les 7 et 8 décembre 2017* : Président
- b) *Point concernant la nomination de membres du Comité d'audit* : Président
- c) *Nouvel appel à la présentation de candidats pour le poste d'Observateur en chef au sein de la Mission d'observation de l'OSCE à deux postes de contrôle russes sur la frontière russo-ukrainienne* : Président

Point 5 de l'ordre du jour : **RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

- a) *Annonce de la distribution d'un rapport écrit du Secrétaire général* : Secrétaire général
- b) *Enquête sur l'incident tragique du 23 avril 2017 dont a été victime une patrouille de la Mission spéciale d'observation en Ukraine* : Secrétaire général (SEC.GAL/114/17 OSCE+)
- c) *Fermeture du Bureau de l'OSCE à Erevan* : Secrétaire général (SEC.GAL/114/17 OSCE+)

Point 6 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Adieux au Représentant permanent de l'Irlande auprès de l'OSCE, l'Ambassadeur P. McDonagh* : Président, Doyenne du Conseil permanent (Liechtenstein), Irlande (PC.DEL/1121/17)
- b) *Publication du Rapport annuel 2016 de la Commission des États-Unis sur la liberté religieuse dans le monde* : États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie (PC.DEL/1138/17 OSCE+)
- c) *Élection présidentielle en Slovaquie, prévue le 22 octobre 2017* : Slovaquie (PC.DEL/1157/17 OSCE+)

4. Prochaine séance :

Jeudi 28 septembre 2017 à 10 heures, Neuer Saal



**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe**  
**Conseil permanent**

PC.JOUR/1156/Corr.1  
31 August 2017  
Annex 1

FRENCH  
Original: ENGLISH

---

**1156<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n° 1156 du CP, point 2 de l'ordre du jour

**DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DU ROYAUME-UNI  
(ÉGALEMENT AU NOM DE L'ALLEMAGNE, DE LA BELGIQUE, DE  
LA BULGARIE, DU CANADA, DE LA CROATIE, DU DANEMARK, DE  
L'ESTONIE, DE LA FINLANDE, DE LA FRANCE, DE L'ITALIE, DE  
LA LETTONIE, DE LA LITUANIE, DE MALTE, DES PAYS-BAS, DE  
LA RÉPUBLIQUE TCHÈQUE, DE LA SLOVÉNIE ET DE LA SUÈDE)**

Monsieur le Président,

Je fais cette déclaration au nom de mon pays ainsi qu'au nom de l'Allemagne, de la Belgique, de la Bulgarie, du Canada, de la Croatie, du Danemark, de l'Estonie, de la Finlande, de la France, de l'Italie, de la Lettonie, de la Lituanie, de Malte, des Pays-Bas, de la République tchèque, de la Slovénie et de la Suède.

Monsieur le Président,

Nous apprécions l'excellent travail accompli par la Mission de l'OSCE au Kosovo afin de soutenir les autorités du pays dans le renforcement de leurs institutions. Nous sommes heureux d'accueillir l'Ambassadeur Jan Braathu au Conseil permanent et nous réjouissons à la perspective de continuer de travailler avec lui de façon constructive.

Nous saluons le fait que la Mission adopte continuellement ses activités aux besoins du Kosovo et remercions la Présidence de l'occasion qui nous a été donnée hier de dialoguer avec le Commissaire aux langues du Kosovo au cours de la réunion informelle. Dans ce contexte, nous exprimons à nouveau l'espoir qu'il s'avérera possible à l'avenir d'avoir des contacts entre les États participants et les représentants techniques des administrations kosovares coopérant avec la Mission de l'OSCE au Kosovo. Nous souhaitons examiner dès que possible les options envisageables avec l'Ambassadeur Jan Braathu et tous les États participants avant son prochain rapport au Conseil permanent.

Je demande que la présente déclaration soit annexée au journal de ce jour.

Merci.



**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe**  
**Conseil permanent**

PC.JOUR/1156/Corr.1  
31 August 2017  
Annex 2

FRENCH  
Original: SPANISH

---

**1156<sup>e</sup> séance plénière**  
Journal n° 1156 du CP, point 2 de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE L'ESPAGNE**

Monsieur le Président,

L'Espagne souscrit pleinement à la déclaration faite par l'Union européenne à ce sujet et souhaiterait également exprimer son soutien à l'important travail effectué par la Mission de l'OSCE au Kosovo avec d'autres institutions internationales présentes sur le territoire du Kosovo. Je tiens aussi à remercier l'Ambassadeur Jan Braathu de sa déclaration et du rapport sur ses activités ainsi que du travail qu'il a accompli avec son équipe.

L'Espagne, comme d'autres États participants, ne reconnaît pas le territoire du Kosovo en tant qu'État. À cet égard, je tiens à rappeler que toute proposition ou initiative relative à la Mission de l'OSCE au Kosovo devrait se fonder sur le respect de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité des Nations Unies.



**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe**  
**Conseil permanent**

PC.DEC/1266

26 July 2017

FRENCH

Original: ENGLISH

---

**1155<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n° 1155 du CP, point 7 de l'ordre du jour

**DÉCISION N° 1266**  
**THÈME ET DATES DU SÉMINAIRE DE VARSOVIE**  
**SUR LA DIMENSION HUMAINE**

Le Conseil permanent,

Décide que le Séminaire sur la dimension humaine se tiendra à Varsovie les 11 et 12 octobre 2017 et sera consacré au thème suivant : « Droits de l'enfant : enfants en situation de risque » ;

Charge le BIDDH d'élaborer l'ordre du jour et les modalités du Séminaire.

**1155<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n° 1155 du CP, point 8 de l'ordre du jour

**DÉCISION N° 1267**  
**ORDRE DU JOUR, CALENDRIER ET AUTRES MODALITÉS**  
**D'ORGANISATION DU SÉMINAIRE DE 2017 SUR**  
**LA DIMENSION HUMAINE**

(Varsovie, 11 et 12 octobre 2017)

**Droits de l'enfant : enfants en situation de risque**

**I. Ordre du jour**

1. Ouverture du Séminaire
2. Séance plénière d'ouverture : allocutions principales
3. Débat dans le cadre de trois groupes de travail :
  - Groupe de travail I : Enfants privés de liberté
  - Groupe de travail II : Traite d'enfants
  - Groupe de travail III : Stratégies pour prévenir les situations de risque
4. Séance plénière de clôture : récapitulatif des travaux et clôture du Séminaire

**II. Calendrier et autres modalités d'organisation**

1. Le Séminaire s'ouvrira le mercredi 11 octobre 2017 à 10 heures et s'achèvera le jeudi 12 octobre 2017 à 18 heures.
2. Toutes les séances de la plénière et des groupes de travail seront ouvertes à l'ensemble des participants.

3. La séance plénière de clôture, prévue pour l'après-midi du 12 octobre 2017, portera principalement sur des propositions et des recommandations concrètes visant à apporter une solution aux questions examinées dans le cadre des séances des groupes de travail.
4. Les séances de la plénière et des groupes de travail se tiendront conformément au programme de travail ci-après.
5. Un représentant du BIDDH présidera les séances plénières.
6. Les Règles de procédure de l'OSCE et les modalités des réunions de l'OSCE sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine (Décision n° 476 du Conseil permanent) seront suivies, *mutatis mutandis*, lors du Séminaire. Il sera par ailleurs tenu compte des lignes directrices pour l'organisation des réunions de l'OSCE (Décision n° 762 du Conseil permanent).
7. Les débats au cours des séances plénières et des séances des groupes de travail seront interprétés dans les six langues de travail de l'OSCE.

### III. Programme de travail

Horaire de travail : 10 heures – 13 heures  
15 heures – 18 heures

	Mercredi 11 octobre 2017	Jeudi 12 octobre 2017
Matin	Séance plénière d'ouverture Groupe de travail I	Groupe de travail II
Après-midi	Groupe de travail I (suite)	Groupe de travail III Séance plénière de clôture